

Réf: Dossier 387887

## Avis de constitution

### SOCIETE « DJAMAN CONSTRUCTION » en abrégé « DC »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
SOGEPHIA SOLIC 2., Lot 28, Ilot 71

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 21/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DJAMAN CONSTRUCTION » en abrégé « DC »

Objet :

- CONSTRUCTION IMMOBILIERE
- LOTISSEMENT
- OUVERTURE DES VOIES
- DECAPAGE
- MONTAGE DE DOSSIER TECHNIQUE
- VENTE DE TERRAIN VIABILISE ET SECURISE
- IMPORT/EXPORT
- VENTE DE BOUTEILLE DE GAZ
- COMMERCE GENERAL
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
SOGEPHIA SOLIC 2., Lot 28, Ilot 71

Dirigeant(s) M DJAMANTCHE MANFIHI CIZALES AUGUSTIN  
(GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B13-01936 du 26/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12403/GTCA/RC/2025 du 26/02/2025

